



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bienvenue en Val-de-Saône



Le Maire

A

**Mesdames, Messieurs les commerçants,
industriels, artisans et agriculteurs,**

Saint-Didier, le 14 avril 2026

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Références : 2026_030_RD_RD

Dossier suivi par M. DUMAY Renaud, Maire

☎ 04 74 69 73 37 (Standard Mairie)

✉ estivaldesaone01@gmail.com

Objet : ESTI'VAL DE SAONE #6 : LE RDV INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ TOUS LES MARDIS DE JUILLET !

Madame, Monsieur,

Depuis 2021, tous les mardis du mois de juillet à partir de 19h00, le centre village de Saint-Didier-sur-Chalaronne est le théâtre d'un festival à grande échelle organisé directement par la commune, via une commission extra-municipale composée d'habitants volontaires et élus municipaux dans une volonté de croisement des regards et des idées.

Cet évènement festif et culturel propose aux désidériens et plus largement aux habitants de tout un territoire, un été placé sous le signe de la joie de vivre.

Esti'Val de SAONE est une **marque déposée par la municipalité** auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Ce nom témoigne d'une volonté d'ouverture à tous puisque le Val de Saône est riche et plein de promesses, mais encore trop méconnu sur la carte géographique.

Ce festival populaire, intergénérationnel et familial est entièrement gratuit et offre chaque année une programmation toujours plus diversifiée pour tous publics et tous âges.

Parmi les animations proposées en 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, nous pouvons rappeler :

- ✓ Cinémas de plein air ;
- ✓ Animations enfants diverses : jeux gonflables, balades à poneys, maquillage, caricaturiste, déambulation de mascottes célèbres, etc.
- ✓ Challenges humoristiques : fresque des grimaces, courses de brouettes, etc.
- ✓ Marché artisanal et gourmand gratuit comptant entre 50 et 60 exposants venus de toute la région Auvergne-Rhône Alpes
- ✓ Animations sportives : saut big air bag, mur d'escalade, tyrolienne géante, Tour Aventure avec mur d'escalade et filets de grimpe, Trampoline Park, etc.
- ✓ Animations culturelles : déambulation d'échassières, magiciens, clown jongleur, cracheur de feu, etc.
- ✓ Groupes et concerts de musiques : groupe Has Been Player, La Lyre de Saint-Didier-sur-Chalaronne, Groupe de musiques de rue, etc.
- ✓ Concert TONIC LIVE avec la présence de plusieurs artistes nationaux : Groupe DIVA FAUNE, Emma DAUMAS, Julien LIEB, Esmée, Philippine LAVREY, Charlie OZ ;
- ✓ Feu d'artifice
- ✓ Stand d'initiation du cirque avec la participation de l'Ecole de cirque de Bourg-en-Bresse (01000)
- ✓ Tentative du record du monde du plus grand rassemblement de marinières : Au total, 2 101 personnes étaient réunies ce qui a permis à Saint-Didier-sur-Chalaronne de décrocher le précieux sésame à savoir, le record du monde !



SAINT-DIDIER SUR-CHALARONNE

Bienvenue en Val-de-Saône



- ✓ Tentative du record du monde du plus grand rassemblement de nez rouges : Au total, 1594 nez rouges ont été comptabilisés ce qui fait de Saint-Didier-sur-Chalaronne la championne d'Europe du plus grand rassemblement de nez rouges.

Chaque année, **ce festival rassemblant plus de 12 000 personnes en cumulé**, se veut également solidaire et partenaire avec les associations de la commune en leur donnant à toutes la possibilité de tenir une buvette ainsi qu'un stand de restauration tous les mardis grâce à un chalet mis à disposition !

A quelques mois de la 6^{ème} édition, les festivaliers attendent une nouvelle fois cette mise en scène et l'effervescence du village de Saint-Didier-sur-Chalaronne qui l'accompagne à l'image des commentaires du public publié dernièrement sur nos différents réseaux sociaux dont la Page de l'évènement.

Pour cette année comptant **4 mardis**, l'équipe organisatrice de l'évènement a imaginé un programme toujours plus **unique, surprenant et audacieux** pour offrir à toutes et à tous une multitude d'activités toujours plus folles.

Il est précisé, à toutes fins utiles, que le budget alloué à cet événement s'élève, chaque année, à environ **60 000 € TTC**, intégralement financés par la collectivité.

Depuis peu, certains partenaires, désireux d'associer leur image à cette manifestation, participent également à son financement. À cette fin, la municipalité a, par délibération n° 2022.05.22.02 en date du 22 mai 2024, instauré un dispositif de convention de sponsoring, annexé au présent courrier.

Ce mécanisme permet aux acteurs économiques locaux de contribuer au financement de cet événement annuel, tout en valorisant l'image et le dynamisme de leur entreprise.

Dans ce cadre, le bénéficiaire et le sponsor concluent un contrat par lequel le sponsor s'engage financièrement envers la commune, en contrepartie d'actions de promotion de sa marque et de ses produits.

Conformément à l'arrêté du 6 janvier 1989, les opérations de parrainage destinées à promouvoir l'image du parrain sont déductibles du résultat de l'entreprise, dans les conditions prévues à l'article 39, 1-7° du Code général des impôts.

Au titre de l'édition précédente, ce sont près de **15 000 € de financements publics et privés** qui ont été versés à la collectivité de Saint-Didier-sur-Chalaronne. Parmi les principaux contributeurs figurent notamment la Région Auvergne-Rhône-Alpes, U Express, le Restaurant du Pont, l'entreprise RIBAUT, ROC Impact ou encore Robert Bas.

Je vous remercie par avance de l'accueil que vous réserverez aux représentantes de la municipalité, **Mesdames DURAND Françoise, conseillère municipale – 06 89 17 32 32 et TEDESCHI Catherine, conseillère municipale – 06 66 21 51 52.**

Ne manquez pas cette opportunité unique de vous immerger dans l'univers de l'Esti'Val de SAONE !!!

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à ma considération distinguée et vous remercie de l'attention que vous aurez bien voulu accorder à cette sollicitation.

Pièces-jointes :

- Convention de sponsoring



Le Maire
Renaud DUMAY